



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

RÉSULTAT DES PERMUTATIONS : UNE CATASTROPHE (MALHEUREUSEMENT) PRÉVISIBLE

Sur 16 330 demandes de changements de département en 2015, seules 3 539 ont obtenu satisfaction, soit un taux de 21,67 % (23,09 % l'an passé). Le taux de satisfaction des rapprochements de conjoints est d'environ 40 % cette année. Cela signifie que, dans l'Education nationale, plus de la moitié des collègues en rapprochement de conjoint sont encore séparés.

Quelles conséquences pour des milliers de collègues ?

Des milliers de collègues se demandent – alors qu'ils souhaitent muter depuis quatre ans et n'ont toujours pas obtenu leur permutation – comment ils vont pouvoir rejoindre leur famille. Certaines demandes de permutations d'un département vers un autre n'ont eu aucune satisfaction depuis plus de 6 ans. Quel espoir les collègues peuvent-ils encore avoir ? Le SNUDI-FO revendique le droit à mutation pour tous, et notamment pour les mutations légales (handicap, rapprochement de conjoints...). Il portera cette revendication à tous les niveaux, nationaux et départementaux.

Comment expliquer cette dégradation d'année en année ?

Une seule réponse : l'austérité budgétaire exprimée par le Pacte de responsabilité et ses 50 millions d'euro d'économies à réaliser car, pour résoudre ce problème qui s'amplifie d'année en année, il n'existe qu'une solution : le recrutement massif de fonctionnaires stagiaires.

Or, malgré les effets d'annonce, on constate que le compte n'y est pas... les classes sont de plus en plus surchargées, le remplacement se réduit comme peau de chagrin, le RASED est exsangue, les conditions de travail se dégradent d'année en année, avec un coup d'accélérateur sans précédent avec la mise en place des rythmes scolaires.

Ce problème de permutations de plus en plus difficiles à obtenir ne peut pas être dissocié des autres problèmes de l'Education nationale.

Avec un tel résultat aux permutations, nul doute que la phase des exeat-ineat (que nous invitons tous les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction à demander) va également être très réduite au vu de l'expérience des années précédentes.

Comme tous les ans, le SNUDI-FO demandera à ce que les 13 collègues en situation de handicap qui n'ont pas obtenu satisfaction puissent obtenir leur changement de département. Comme tous les ans, le SNUDI-FO demandera à ce que les collègues séparés ne vivent plus cette situation, a fortiori ceux qui le sont depuis plus de 4 ans (160). Comme tous les ans, le SNUDI-FO demandera que le Ministère, comme il le fait depuis deux ans, impose des exeat-ineat en nombre conséquent aux départements.

Pour la défense de notre statut, notamment le respect du droit à mutation (article 60 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984),

LE 9 AVRIL, À L'APPEL DE FO, CGT, SOLIDAIRES, FA-FP et FSU : TOUS EN GRÈVE !

La FNEC FP FO appelle à préparer la grève du 9 avril en proposant dans ce cadre l'action commune à tous les niveaux. Elle appelle les personnels à se réunir partout en AG, à dresser la liste des revendications, dans les écoles, les établissements, les services, à décider la grève le 9 avril, si possible dans l'unité, aux côtés des salariés du public et du privé, pour leurs revendications urgentes :

- ▶ L'augmentation des salaires
- ▶ Le maintien de toutes les garanties statutaires et l'arrêt des réformes destructrices du service public
- ▶ La création des postes nécessaires, le maintien de tous les services, établissements et classes.
- ▶ Le retrait du pacte de responsabilité et de la Loi Macron.

Montreuil, le 13 mars 2015